



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE  
VINCENNES ET LA "BOULANGERIE DE FRED"  
POUR L'ORGANISATION D'UNE DEGUSTATION  
DANS LE CADRE DE LA "SEMAINE ZEN"**

**DÉCISION N° DM-24-017  
EN DATE DU 24 JANVIER 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN en tant qu'adjointe au maire chargée de la petite enfance et des seniors ;

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par la société *La Boulangerie de Fred*, sise 8 avenue du Château 94300 Vincennes, pour l'organisation, à titre gratuit, d'une dégustation, du lundi 5 février au vendredi 9 février 2024, à destination des seniors vincennois dans le cadre de la « Semaine Zen » ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention, avec la société *La Boulangerie de Fred* pour l'organisation, à titre gratuit, d'une dégustation, du lundi 5 février au vendredi 9 février 2024, à destination des seniors vincennois dans le cadre de la « Semaine Zen ».

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et  
des seniors

***Signé***

**Céline MARTIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240124-Imc1H11578H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/01/2024 Date de Publication : 24/01/2024
--